

Compte rendu  
**ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire**  
**Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire**  
29 juin 2019 - MESLAY DU MAINE (53)



258 Clubs étaient présents ou représentés sur 409 au total pour 922 voix distribuées sur 1 284.

<b>CD 44 =</b>	77 Clubs et 298 voix	<b>CD 49 =</b>	37 Clubs et 133 voix
<b>CD 53 =</b>	53 Clubs et 165 voix	<b>CD 72 =</b>	39 Clubs et 144 voix
<b>CD 85 =</b>	52 Clubs et 182 voix		

**14 H 00 :** Pointage des Clubs

Un stand de promotion et vente de billets pour l'EURO 219 est proposé

**14 H 30 :** Ouverture Assemblée générale extraordinaire

**14 H 45 :** Début Assemblée générale ordinaire

Invités présents : M. Vincent SAULNIER, Conseiller départemental de la Mayenne  
M. Jean-Marc POULAIN, Maire de Meslay du Maine  
M. Christian BOULAY, 1<sup>er</sup> adjoint et Président OMS de Meslay du Maine  
M. Bernard BOIZARD, Président Communauté de communes Pays Meslay Grez  
Marcel RETAILLEAU, Président d'honneur de la Ligue

Sont excusés : Le Conseil Régional des Pays de la Loire  
La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.  
Christian PALIERNE, Président de la FFTT  
Bernard BOUSIGUES, Directeur Technique National  
Martine BOLIVEAU, Claude FANCELLI, Serge PIERRARD, Marcel PACAUD, Jacky BONHOMME, membres d'honneur de la Ligue  
Nos partenaires privés (Butterfly, Crédit Mutuel, Harmonie Mutuelle)

**1 - Accueil du Club organisateur de Meslay du Maine** par son Président, Nicolas RENARD  
- Allocution de Mr. Jean-Marc POULAIN, Maire de Meslay du Maine qui présente sa commune.  
- Allocution de M. Vincent SAULNIER, Conseiller départemental de la Mayenne.  
Le Président de la Ligue, Bruno BELLET leur remet des places pour l'EURO 2019.

**2 - Approbation du Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 23 juin 2018 à CHAUDRON EN MAUGES (49)**

**Il est approuvé à l'unanimité.**

**3 - Allocution de Bruno BELLET, Président de la Ligue**

(Voir article de presse en annexe)

**1<sup>ère</sup> partie de l'intervention de la compagnie « La Belle Etoile » pour une interprétation d'un spectacle sur la mixité dans le sport et plus précisément dans le Tennis de Table**

**5 - Rapport moral du Secrétaire général, René OIRY**

(Voir document PDF en annexe sur le site)

**6 - Présentation du compte de résultat et bilan arrêtés au 31/12/2018.**

(Voir Powerpoint commenté par René OIRY, Trésorier adjoint de la Ligue.)

7- Lecture du rapport du vérificateur aux comptes par Gaëtan BARRE.

**8- Vote du compte de résultat 2018 et bilan 2018**

Le compte de résultat 2018 et le Bilan 2018 sont adoptés à l'unanimité

**9 - Présentation et vote du budget prévisionnel année civile 2020**

Le budget prévisionnel 2020 est approuvé à l'unanimité

**10 - Election complémentaire pour 3 postes dont 2 postes réservés aux féminines**

Une seule candidature est présentée : Sébastien CALLEAU (44)

Celui-ci est élu à l'unanimité

2<sup>ème</sup> partie de l'intervention de la compagnie « La Belle Etoile » pour une interprétation d'un spectacle sur la mixité dans le sport et plus précisément dans le Tennis de Table

PAUSE

**12 - Remise des récompenses**

- La coupe de Championne de Pré Nationale féminine par équipes est remise aux clubs de l'Entente CHANGE US/LAVAL Bourny 53)
- La coupe de Championne de Régionale 1 par équipes féminine est remise au club ANGERS Les Loups (49)
- La coupe de Championne de Régionale 2 par équipes féminine est remise au club de NANTES St Joseph TT (44)

**CLUBS LABELLISES validés au 30 juin 2019**

<b>Clubs</b>	<b>Comité</b>	<b>Aide Ligue en bons d'achat</b>
<b>ARNAGE</b>	72	100,00 €
<b>CHAPELLE ST AUBIN (LA)</b>	72	100,00 €
<b>LA FERRIERE</b>	85	100,00 €
<b>ORVAULT Sports</b>	44	300,00 €
<b>ST JULIEN TT</b>	44	200,00 €
<b>VERNANTES</b>	49	100,00 €

### MERITE REGIONAL promotion 2019

<b>MENAGER</b>	<b>Michel</b>	Connerré Lombron (72)	<b>Argent</b>	Excusé
<b>CARADEC</b>	<b>Jean-François</b>	ASGEN/Nantes TT (44)	<b>Argent</b>	Excusé
<b>MARIN</b>	<b>Jacques</b>	ASGEN/Nantes TT (44)	<b>Bronze</b>	Excusé
<b>LE BORGNE</b>	<b>Claude</b>	St Nazaire Léon Blum (44)	<b>Or</b>	Excusé
<b>PERRIER</b>	<b>Christian</b>	Laval Bourny (53)	<b>Bronze</b>	Excusé
<b>MAILLOT</b>	<b>Françis</b>	Laval Francs Archers (53)	<b>Or</b>	
<b>RIVIERE</b>	<b>Bernard</b>	Changé USTT (53)	<b>Or</b>	
<b>GENDRY</b>	<b>Didier</b>	Craon ES (53)	<b>Argent</b>	
<b>DUCHEMIN</b>	<b>Jean-Luc</b>	Montjean TT (53)	<b>Argent</b>	
<b>HATTE</b>	<b>Serge</b>	Ernée TT	<b>Bronze</b>	Excusé (à remettre à Julien Coupé)
<b>PELLOIN</b>	<b>Fabrice</b>	Jublains ASTT (53)	<b>Argent</b>	
<b>ALIGON</b>	<b>Marcel</b>	Laigné ASTT (53)	<b>Argent</b>	Excusé
<b>BOUREAU</b>	<b>Patrick</b>	Craon ES (53)	<b>Bronze</b>	

### Challenge CLUBS FORMATEURS 2018-2019

	<b>Clubs</b>	<b>Points</b>
1	<b>ANGERS Les Loups</b>	1110
2	<b>NANTES St Médard Doulon</b>	754
3	<b>LA ROMAGNE</b>	681
4	<b>BELLEVIGNY ESBV</b>	649
5	<b>ST JULIEN TT</b>	535
6	<b>LE MANS SARTHE TT</b>	508
7	<b>LAVAL FA</b>	464
8	<b>ARNAGE US</b>	270
9	<b>BEAUFOU ASLV</b>	252
10	<b>ANILLE BRAYE ABTT</b>	212
11	<b>ST HILAIRE DE LOULAY</b>	178
12	<b>MONTJEAN TT</b>	144
13	<b>ST SEBASTIEN PPC</b>	139
14	<b>CHANGE US</b>	138
15	<b>OREE D'ANJOU</b>	123
<b>Aide globale de la Ligue pour cette opération : 11 137 €</b>		

**13 - Rapports d'activités des Pôles** (voir magazine bilan 2018-2019 distribué aux clubs présents et téléchargement sur le site de la Ligue)

- Rapport d'activité du Conseiller technique fédéral, Gaël CHARRIER  
(Document en annexe sur le site)

#### 14 - Réponses aux vœux :

**Vœu du Club de La Romagne** : pour que les Titres par équipes ne soient pas obligatoires pour la montée en division supérieure au niveau régional.

Christian BONNEAU s'est renseigné auprès de la FFTT qui confirme l'obligation de participer au titre par équipes pour la montée en division supérieure.

La Commission sportive propose que les 2 premiers du classement final de 2<sup>ème</sup> phase participent aux Titres.

Un courrier sera adressé par la Commission sportive régionale à la fédération pour demander la levée de l'obligation et en formulant une proposition.

#### 2 vœux du Club de Vernantes :

##### a) Tournois

Pénalisation (promotion du tournoi) des clubs par la procédure d'homologation fédérale. La FFTT n'homologue les tournois que 2 mois avant la date, de ce fait la parution sur les sites (fédéral, Ligue, Comité) en découle.

Ce vœu sera transmis par la Commission sportive régionale à la FFTT.

Françoise DREYER, responsable de la Commission sportive régionale et de la commission des tournois, rappelle qu'une procédure a été mise en place à la Ligue pour que les réponses soient plus rapides au niveau régional.

##### b) Manque de JA3 dans la Ligue

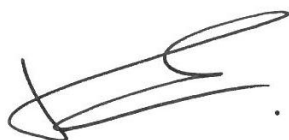
Cette formation paraît tous les ans au catalogue de l'IREF : Peu de candidats

3<sup>ème</sup> partie de l'intervention de la compagnie « La Belle Etoile » pour une interprétation d'un spectacle sur la mixité dans le sport et plus précisément dans le Tennis de Table

#### 15 - Clôture

- Bruno BELLET clôture l'assemblée générale et Nicolas RENARD, Président du club organisateur, invite l'assemblée à participer au vin d'honneur.

Le Secrétaire général,



René OIRY

Le Président,



Bruno BELLET

